



PROTOCOLE D'ACCUEIL AU RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S PARENTS ENFANTS

Les dernières mesures gouvernementales allègent les restrictions liées aux mesures sanitaires et rétablissent la possibilité de regroupement des professionnels en présence des enfants, en relais assistantes maternelles (RAM). Le présent protocole d'accueil vise à lister les mesures qui devront permettre de maintenir au mieux la sécurité de tous, afin de limiter au maximum le risque de propagation du COVID-19. Il s'appuie sur le Guide ministériel Covid-19 – Phase 3 de la levée du confinement Modes d'accueil du jeune enfant paru le 18 juin 2020 (version accessible en ligne à l'adresse suivante :

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/deconfinement-phase3-guide-ministeriel-_modes-accueil-petite-enfance-covid-19.pdf).

LE RAMPE vous accueille dans le respect des préconisations sanitaires et des gestes barrière. Dans cette nouvelle phase du déconfinement ; les permanences reprennent leur rythme habituel mais les rencontres festives et ateliers d'éveil sont suspendus. Nous envisageons des rencontres ponctuelles en juillet 2020 (rencontres professionnelles et matinée de jeux et rencontres en extérieur).

Cette reprise d'activité du RAMPE se fait dans le respect des conditions suivantes :

ACCUEIL INDIVIDUEL : RDV(s) et PERMANENCES

Le RAMPE accueille à nouveau professionnels, parents et futurs-parents, sur rendez-vous depuis le 25 mai 2020, sur le site de Saint-Calais afin de limiter la circulation du public sur la Maison de la Petite Enfance.

A compter du 29 juin 2020, les permanences reprennent sur les deux sites du RAMPE, à Vibraye (les lundis après-midi) et Saint-Calais (les mercredis après-midi), selon les préconisations ci-après :

- Accueil **sur rendez-vous préalable**, afin de limiter la présence simultanée de plusieurs personnes. À Vibraye, où les locaux sont partagés avec le Multi-accueil l'arrivée et le départ se font par le hall d'entrée de la Maison de la Petite Enfance (accès aux sanitaires). Dans la limite d'**1 personne maximum dans le hall**.
- Respect des **gestes barrières d'hygiène** (cf annexe 1)
- **Lavage de main à l'arrivée** et au départ : mise à disposition sur le site d'un point d'eau, de savon et d'un dispositif de séchage à usage unique, et/ou de solutions hydroalcooliques
- **Port du masque** pour les adultes lors des rendez-vous entre professionnels ou avec les parents/futurs-parents dès l'entrée dans les locaux.
- Respect des **règles de distanciation physique** (1 m minimum)

ACCUEIL COLLECTIF : RÉUNIONS THÉMATIQUES ET PROFESSIONNELLES

Le RAMPE reprend ses activités et à ce titre des réunions collectives pourront de nouveau être proposées, notamment aux professionnel(le)s de l'accueil individuel du jeune enfant.

Afin de respecter les mesures de prévention de propagation du virus, ces rencontres seront proposées selon les modalités suivantes :

- Accueil **sur inscription préalable** auprès du RAMPE, afin d'organiser les modalités pratique compatibles avec les règles de distanciation (réservation de salle...) et de s'assurer d'un regroupement à taille modeste
- Respect des **gestes barrières d'hygiène** (cf annexe 1)

- **Lavage de main à l'arrivée et au départ** : mise à disposition sur le site d'un point d'eau, de savon et d'un dispositif de séchage à usage unique, et/ou de solutions hydroalcooliques
- **Port du masque** pour les adultes dès l'entrée dans les locaux
- Respect des **règles de distanciation physique** (1 m minimum)

ACCUEIL COLLECTIF EN PRÉSENCE DES ENFANTS

Les regroupements d'Assistant(e)s Maternel(le)s accompagné(e)s des enfants qui leur sont confiés redeviennent possibles dans les Relais d'Assistants Maternels, « *en veillant cependant autant que possible à constituer des groupes d'enfants d'une taille modeste (maximum 25 enfants) et à ce qu'ils ne se mélangent pas entre eux.* »

Après ces mois d'interruption, le RAMPE souhaite proposer un temps de rencontre et de jeux convivial en juillet 2020 sur chaque site où était organisé les ateliers d'éveil (Saint-Calais, Vibraye, Bessé-sur-Braye, Lavaré). Le contact direct avec les enfants, des enfants entre eux ou avec le matériel ne peut être évité, afin de respecter les mesures de prévention de propagation du virus, ces rencontres seront proposées selon les préconisations Nationales et les modalités suivantes :

- Accueil **sur inscription préalable** auprès du RAMPE, afin d'organiser les modalités pratique compatibles avec les règles de distanciation et de s'assurer d'un regroupement à taille modeste
- **Accord spécifique préalable des parents-employeurs de chaque enfant** présent lors du regroupement obligatoire (cf annexe 3)
- Privilégier une rencontre en **extérieur**, à proximité de sanitaires accessibles
- Le matériel mis à disposition est **uniquement fourni par l'animatrice** du RAMPE (jeux nettoyés avant et après utilisation, éviction de certains jeux/matériaux...)
- Respect des **gestes barrières d'hygiène** (cf annexes 1 et 2)
- **Lavage de main à l'arrivée et au départ et à chaque fois que nécessaire** : mise à disposition sur le site d'un point d'eau, de savon et d'un dispositif de séchage à usage unique, et/ou de solutions hydroalcooliques (pour les adultes exclusivement)
- Le Port du masque pour les adultes en présence des enfants n'est plus obligatoire hormis en cas de proximité entre adultes
- Respect des **règles de distanciation physique** (1 m minimum) entre adultes

DISPOSITIONS PRISES PAR LE RAMPE

La Responsable et animatrice du RAMPE de la Communauté de communes des vallées de la Braye et de l'Anille s'assure de la mise en œuvre des mesures de prévention de la propagation du Covid-19 suivantes :

- L'utilisation des jeux/matériaux/lieux dont l'entretien est complexe sera évitée
- Des caisses de jeux seront disponibles lors des rencontres avec enfants. Après chaque rencontre, les jeux seront remis au lavage et à la désinfection.
- Aération régulière des locaux accueillants du public
- Approvisionnement du matériel nécessaire au respect des gestes barrières (mise à disposition sur le site d'un point d'eau, de savon, dispositif de séchage à usage unique, solutions hydroalcooliques, mouchoirs jetables, sac poubelle dédié...)
- Respect du présent protocole lors des rencontres (affichages dédiés...)

Il relève de la responsabilité de chacun, parents et professionnels, de s'abstenir de contacts en cas de symptômes évocateurs du Covid-19 (fièvre, toux...) et de se conformer à ces mesures de prévention et de protection pour la sécurité de tous.

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Éviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

LES GESTES BARRIÈRES AVEC LOUP

Pour se protéger et protéger les autres

			
			
Je me lave très régulièrement les mains.	Je tousse et j'éternue dans mon coude.	J'utilise un mouchoir à usage unique et je le jette.	Je garde mes distances et j'évite les bisous.

JE ME LAVE LES MAINS TOUT SEUL

Les étapes 2 à 7 peuvent se faire dans un ordre différent.

1. **Mouille tes mains et mets du savon dans la paume.**
Il y a des rainures.
2. **Frotte tes paumes entre elles.**
Le savon glisse sur le sol.
3. **Frotte tes doigts entrelacés.**
Le nez sort ses piquants.
4. **Frotte la dorsale de tes mains.**
L'ours se frotte contre l'arbre.
5. **Frotte tes pouces.**
Le ver de terre pigroite dans son trou.
6. **Frotte le bout de tes doigts dans la paume de la main.**
Le poule étire un ver au bec du bec.
7. **Frotte tes poignets.**
Le koala s'accroche à sa branche.
8. **Rince et sèche tes mains.**
Après la pluie, le soleil rince.

HopToys.fr une co-création avec CERPEA

ANNEXE 3

AUTORISATION PARENTALE DURANT LA PANDEMIE

Durant la période de pandémie et selon les recommandations sanitaires gouvernementales, le RAMPE de la Communauté de Communes des vallées de la Braye et de l'Anille accueille votre(vos) enfant(s) accompagné(s) de son(leur) Assistante Maternelle, lors de rencontres collectives.

Je soussigné (nom et prénom)

.....

Parent/Responsable légal de l'enfant (nom et prénom)

.....

Accueilli par l'assistante maternelle (nom et prénom)

.....

Déclare avoir pris connaissance des risques liés à la pandémie et du présent protocole mis en œuvre par le RAMPE

Accepte que mon(mes) enfant(s) soi(en)t présent(s) lors de temps collectif organisé par le RAMPE

Fait le

À :

Signature des parents ou du représentant légal précédé de la mention « lu et approuvé »